

AVIS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe la population que le Conseil Municipal se réunira, exceptionnellement, à la salle des fêtes le :

VENDREDI 17 FÉVRIER 2023 à 19 H 30

ORDRE DU JOUR:

- Délibération Convention Subvention CAF
- Délibération Aquisition de Bien
- Délibération Augmentation Part Communale Assainissement
- Délibération Remboursement Site Internet Mairie
- Avancement Indemnités de chauffage
- Point Travaux Eglise et Chapelle
- Point Centre de Santé Betz
- Préparation Commémoration 8 mai et Fête des Mères
- Divers

Fait à Thury en Valois le 10 février 2023

Le Maire,
Jérôme MARGOTTET

